

L'écoesthétique du vivant

Nouveau territoire esthétique

par

Xavier LAGURGUE

La notion d'écoesthétique du vivant prend appui sur l'un des avatars les plus contemporains des cités occidentalisées, « les murs végétaux »¹. Spectaculaires et luxuriants, ils habillent toutes sortes de surfaces bâties allant du mur de soutènement aux façades de musées, de bureaux ou de logements, ils se rencontrent au cœur des villes comme en zone rurale. La présence de la nature dans les villes occidentales suscite l'intérêt des écologues qui la considèrent dans le contexte du développement durable comme une nécessité pour la biodiversité. Elle contribue globalement au maintien d'un environnement viable, le terme étant employé ici au sens convenu, reliant le volet social et le volet environnemental dans le triptyque économique, social et environnemental qui définit la notion de durabilité². Les citadins, par bien des manières, manifestent eux aussi leur désir d'habiter des villes plus vertes³. La végétalisation du bâti en milieu urbain fait émerger de nouvelles esthétiques⁴ végétales, contemporaines des innovations technologiques qui les rendent possibles, comme les nouveaux supports d'enracinement, l'automatisation de l'irrigation ou encore la télésurveillance informatisée des niveaux hydriques. Ces nouveaux modes d'implantation du végétal en ville procurent de multiples services : luttent contre les îlots de chaleur, améliorent thermiquement les bâtiments, améliorent le confort acoustique, nouvelles aménités paysagères⁵, tous bienfaits dispensés par la nature, que l'on désigne depuis 2005 sous le vocable adopté par la communauté scientifique internationale de « services écosystémiques »⁶. Cependant, lorsque l'on passe du point de vue

¹ Pour reprendre l'appellation protégée de Patrick Blanc, inventeur, premier du genre, du dispositif botanique et de l'esthétique qui lui correspond. Voir à ce sujet : Blanc, Patrick, et Véronique Lalot. *Le mur végétal: de la nature à la ville*. Neuilly-sur-Seine: Michel Lafon, 2008, p. 8.

² Voir à ce sujet le chapitre 2 du Rapport Brundtland : Brundtland, Gro Harlem, et Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement. *Notre avenir à tous*. Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec: Éditions Lambda, 2005.

³ Boutefeu, Emmanuel, Plan Urbanisme Construction Architecture, CERTU, Centre d'études sur les réseaux l'urbanisme et les constructions publiques (France). *La demande sociale de nature en ville: enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise*. La Défense: Plan urbanisme construction architecture, 2005.

⁴ Blanc, Nathalie. *Les nouvelles esthétiques urbaines*. Collection Émergences. Paris: Armand Colin, 2012, p. 5.

⁵ Musy, Marjorie. *Une ville verte: les rôles du végétal en ville*. Édité par Quae. Collection Synthèses. Versailles: Éditions Quae, 2014.

⁶ La définition canonique des services écosystémiques est disponible en ligne sur le site : « Millennium Ecosystem Assessment ». Consulté le 12 octobre 2016.
<http://millenniumassessment.org/en/SlidePresentations.html>.

anthropocentré qui fonde la culture occidentale à une position écocentree⁷ - voire, évocentree - comme le proposent François Sarrazin et Jane Lecomte⁸, le verdissement de l'architecture urbaine dénote une évolution qui tend au dépassement de l'esthétique visuelle en impliquant la réalisation de fonctions écologiques nouvelles sur les enveloppes bâties, au plus près de l'habitat humain. Ce qui apparaissait hier encore comme une domestication de la nature semble désormais relever de nouvelles conditions de cohabitation entre humains, plantes et animaux et conduit au véritable objet de cet article.

Le jugement esthétique, qu'il soit considéré dans son acception courante ou bien comme partie de la philosophie, est encore communément considéré comme une prérogative exclusive de l'espèce humaine. Pourtant, depuis la théorie de l'évolution des espèces de Charles Darwin⁹, la compréhension des liens qui unissent l'humanité à la communauté du vivant ne cesse d'évoluer. Les longues continuités arborescentes qui relient entre elles les complexités humaines et animales se dévoilent chaque jour aux biologistes et aux neurologues¹⁰. Les progrès récents de l'éthologie et des sciences du vivant concernant la capacité de nombre d'animaux et même de certains végétaux à ressentir, communiquer et finalement élaborer des opérations « mentales » préalables à l'action physique rendent désormais moins nettes les limites séparant l'espèce humaine de l'ensemble du vivant. Les questions esthétiques relèveraient-elles d'un seuil de sophistication cérébrale que l'espèce humaine serait seule à avoir atteint ? Cela n'est pas prouvé à ce jour. En revanche, l'évolution des savoirs contemporains incline à la prudence au point que la reconnaissance de la sensibilité animale est, depuis 2015, inscrite dans la constitution¹¹. En particulier, l'affect, l'émotion, l'empathie¹² arbitrent nombres de collaborations et entrent pour une part tout aussi importante que celle occupée par la prédation et la concurrence dans les stratégies de cohabitation mises en œuvre par la nature. Presque inopinément, la verticalisation du végétal sur le bâti, en mettant en contact l'habitat humain, dans ce qu'il a de plus intime, et différents habitats non humains, produit des conditions d'expérience singulières en matière de cohabitation. Parce que cohabiter implique nécessairement de communiquer entre espèces, l'hypothèse d'un élargissement de la notion traditionnellement

⁷ Larrère, Catherine. *Les philosophies de l'environnement*. 1. éd. Philosophies 85. Paris: Presses Univ. de France, 1997, p. 28-29-30.

⁸ En proposant de déplacer le point de vue de l'analyse scientifique *écocentree*, qui constituait un progrès notable du XX^e siècle dans les pensées strictement *anthropocentrees* de l'environnement, vers une position *evocentree*, François Sarrazin et Jane Lecomte considèrent les dynamiques darwiniennes de l'évolution naturelle comme les véritables acteurs de la transformation du monde. Sarrazin, François, et Jane Lecomte. « Peut-on dépasser l'anthropocentrisme dans nos regards sur la biodiversité - sfecologie.org ». Consulté le 19 octobre 2016. <https://www.sfecologie.org/regard/r59-sarrazin-lecomte-anthropocentrisme>. Publication de référence : Sarrazin, F., et J. Lecomte. 2016. « Evolution in the Anthropocene ». *Science* 351 (6276): 922-23.

⁹ Darwin, Charles, Daniel Becquemont, Edmond Barbier, et Jean-Marc Drouin. *L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle, ou, La préservation des races favorisées dans la lutte pour la vie*. Paris: Flammarion, 2008.

¹⁰ Ameisen, Jean-Claude. *Sur les épaules de Darwin les battements du temps*. Arles: Actes Sud, 2014.

¹¹ Le mercredi 28 janvier 2015, l'Assemblée nationale a voté en lecture définitive le projet de loi relatif à la modernisation du droit. L'animal est désormais reconnu comme un « être vivant doué de sensibilité » dans le Code civil (nouvel article 515-14) et n'est plus considéré comme un bien meuble (article 528).

¹² Waal, F. B. M. de. *L'âge de l'empathie: leçons de la nature pour une société solidaire*. Arles [France]; [Montréal: Actes sud; Leméac, 2011.

anthropocentrée d'esthétique à la communauté du vivant pourrait déboucher sur ce qu'il conviendrait d'appeler *l'écoesthétique du vivant*, c'est-à-dire sur des esthétiques communes aux vivants humains et non humains permettant, entre autres, d'articuler leur cohabitation.

Le raisonnement qui suit cherche à étayer cette hypothèse du point de vue de l'architecte. Il s'appuiera sur un corpus d'écrits relevant de l'esthétique, de la sociologie, de la perception et de l'écologie. Seront considérées les acceptions courantes de l'esthétique ainsi que certaines de celles portées par la philosophie avant d'élargir le concept à la partie des êtres vivants qui sont susceptibles de l'éprouver. A travers l'idée d'habitat, c'est globalement la place de la nature dans la modernité qui sera questionnée. Dans un second temps, l'idée d'*écoesthétique du vivant*, c'est-à-dire d'une esthétique élargie à la communauté biotique considérée dans son habitat sera fondée, notamment à partir de la théorie des milieux de Jacob Von Uexküll et de la théorie de la perception de William Gibson. En conclusion seront envisagées les répercussions possibles de l'élargissement de la notion d'esthétique sur l'aménagement du cadre de vie¹³.

De l'esthétique anthropocentrée à l'esthétique écocentrée

L'esthétique dans le langage courant

La notion d'esthétique relève de plusieurs champs lexicaux reliés entre eux de façon dynamique. L'esthétique, partie de la philosophie, science du beau et du sensible, est aussi un qualificatif du quotidien qui affecte les corps et les représentations de soi. La représentation lexicale des notions qui concourent à définir l'acception courante de l'esthétique amène dans le champ de la séduction et du comportement. L'énergie qui anime tout être humain et qui le pousse à communiquer - d'abord avec ses semblables, mais aussi avec d'autres espèces¹⁴ - place l'esthétique au cœur de ses critères de jugements. L'interface graphique « *prox* »¹⁵ du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) donne de la notion d'esthétique la représentation graphique suivante.

¹³ Berque, Augustin. *Milieu et identité humaine: notes pour un dépassement de la modernité*. Paris : ed. Donner lieu, 2010, p. 52.

¹⁴ Voir la question de l'empathie interspécifique, avec Waal, F. B. M. de. *L'âge de l'empathie: leçons de la nature pour une société solidaire*. Arles [France]; [Montréal: Actes sud ; Leméac, 2011, p. 139 et suivantes.

¹⁵ Représentation graphique de la métrologie lexicale attachée au terme « Esthétique » selon l'interface graphique « *prox* » développée par le laboratoire CLLE-ERSS. Consulté le 28 janvier 2017. <http://www.cnrtl.fr/portail/>. Les liens lexicaux représentés sont produits par un algorithme et ne résultent pas d'une pensée dialectique. Ils sont à bien des titres incomplets et discutables. Leur valeur tient dans les interrogations que suscitent les tropismes exprimés.

Dans le champ lexical courant modélisé par cet algorithme de métrologie lexicale, la notion d'esthétique se subdivise en trois ensembles distincts et connectés entre eux. Le premier rassemble les mots : « art », « façon », « style », « manière », « talent », « élégance », « charme », « beauté », « chic », goût ». Le deuxième ensemble regroupe les notions de : « beau », « bon », il y mêle des qualificatifs physiques, « gros », « rondelet », « petit », « mignon », pour rejoindre le champ de la séduction, « coquet », « allumeuse », « dandy ». Un troisième ensemble est composé des mots : « sens », « philosophie », « doctrine », « opinion », « théorie », « système », « éthique ». Ainsi, si le jugement de goût, appréciateur du beau reste premier dans l'acception courante de l'esthétique, on remarque que l'expression s'oriente tout autant vers les questions théoriques posées par l'art et la philosophie que vers celles, plus triviales, imposées par les nécessités de la séduction.

L'esthétique en philosophie

Dans la culture occidentale, depuis l'invention du terme, « *aesthetica* » par Alexander Gottlieb Baumgarten en 1750¹⁶, l'esthétique concerne une partie de la philosophie qui se définit comme la science du sensible¹⁷. Elle se donne notamment pour objet l'étude de la sensibilité artistique et la définition du beau. La « *Critique du jugement* » de Kant¹⁸ et « *l'esthétique* » de Hegel ont façonné la pensée du XVIIIème et du XIXème siècle en affirmant la supériorité des choses de l'esprit sur celles de la nature. Pour Kant c'est notre faculté de connaître qui organise la connaissance et non les objets qui la déterminent, de sorte que le jugement esthétique est d'abord posé comme dépendant du sujet. Alors que la notion de goût relève subjectivement de l'individu, celle d'esthétique lui est attachée par la faculté qu'il a de juger, mais ne lui est pas propre car elle repose sur des qualités qui appartiennent à l'objet. Le jugement, l'expérience esthétique sont par ailleurs strictement réservés au genre humain (de préférence instruit et civilisé), les animaux étant exclus de fait. L'esthétique, l'idée du beau et celle de l'art, apparaissent intimement liées dans leurs compréhension¹⁹ et dépendants des cultures qui les portent. « *Car la beauté artistique est la beauté née et comme deux fois née de l'esprit* » dit Hegel²⁰. Ce point de vue est fondé sur la racine étymologique du terme qui est formée sur : $\alpha\iota\sigma\theta\eta\tau\iota\kappa\omicron\varsigma$, « *qui a la faculté de sentir; sensible, perceptible* » (cf. $\alpha\iota\sigma\theta\acute{\alpha}\nu\omicron\mu\alpha\iota$ « *percevoir par les sens, par l'intelligence* »)²¹. Selon les époques et les écoles, la notion d'esthétique mobilise à proportion variable les caractéristiques propres de l'objet perçu et les raisons qui président à son appréciation. Ces raisons varient en fonction des milieux qui les conditionnent, qu'ils s'agissent de milieux sociaux ou naturels, mais aussi en fonction des sens convoqués par la situation de perception, en immersion physique dans la réalité environnante ou, par exemple, face à la réalité virtuelle d'un écran d'ordinateur. Dans son interprétation la plus contemporaine,

¹⁶Parret, Herman. 1992. « De Baumgarten à Kant: sur la beauté ». *Revue Philosophique de Louvain* 90 (87): 317-43. En ligne le 28 avril 2017, http://www.persee.fr/doc/phlou_0033841_1992_num_90_87_6745.

¹⁷ Science du sensible dont l'animal est désormais sujet de droit. Cf. note n°11 ci-avant.

¹⁸ Kant, *Critique du Jugement Beau Sublime*(1846). Paris : Hachette Livre-Bnf, 2012.

¹⁹ Le XX^e siècle dissociera ses notions les unes des autres, notamment avec Wittgenstein pour qui le jugement esthétique est sans rapport avec la question du beau et dépend des raisons propres au sujet plus que des causes attachées à l'objet.

²⁰ Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, Claude Khodoss (textes choisis par). *Esthétique*. Paris: Presses Universitaires de France, 1984, p. 11.

²¹ <http://www.cnrtl.fr/etymologie/esth>. Consulté le 23 janvier 2017

l'esthétique se dégage de l'idée du beau comme qualité intrinsèque de l'objet et caractérise l'expérience du sujet percevant. L'expérience esthétique a également été marquée par l'avènement de la psychanalyse freudienne qui vraisemblablement, a fortement contribué à orienter cette acception du côté du sujet percevant, avec pour finalité de l'expérience, la jouissance et le plaisir. John Dewey²² a complété cette idée dès 1925, en posant la signification et l'intention qui président à l'expérience humaine comme produits de la civilisation. Plus tard dans le siècle, Roland Barthes, rappelait l'antique tradition du discours épideictique qui se situe dans la rhétorique aux côtés du judiciaire et du politique sans autre objet que celui du plaisir esthétique²³. Ainsi sans les renier et sans doute, à partir d'eux, l'expérience sensible s'émancipe-t-elle aujourd'hui du beau et de l'art pour qualifier de façon plus large, d'autres territoires.

Territoires esthétiques

On parle désormais d'esthétiques au pluriel, personnelle, corporelle, industrielle, paysagère ou encore architecturale. Ces réalités plus ou moins nouvelles, dont la perception est transformée par les médias, conduisent à envisager l'existence de « *territoires esthétiques*²⁴ » comme autant de situations au droit desquelles le jugement esthétique est incessamment invité à se renouveler. Les diagrammes de Martine Bouchier²⁵, professeur d'esthétique à l'école d'Architecture Paris-Val de Seine, articulent la notion sur quatre pôles, « cultures », « territoires », « faits » et « acteurs »²⁶. L'expérience esthétique situe le sujet qui perçoit un objet quelconque²⁷ dans son milieu au centre d'une dualité qui se représente schématiquement en situant d'un côté la perception sensible et de l'autre, un ensemble de représentations. La période contemporaine fait évoluer ces relations d'équilibre selon la nature des objets perçus d'une manière nouvelle, liée à leur représentation. La perception est ainsi transformée par les modèles, images et artefacts de toutes natures qui s'interposent entre l'objet et sa perception directe. La démarche « *part du principe qu'il est nécessaire de sortir de l'approche esthétique classique par une méthodologie ouverte intégrant les relations dynamiques et les interactions entre ce qui génère les phénomènes complexes et globaux d'esthétisation du monde, du politique ou de la société* »²⁸. Partant de là, deux raisons principales poussent à compléter cette approche en adressant les questions esthétiques à une communauté biotique élargie aux non humains.

²² Dewey, John, Jean-Pierre Cometti, et Joëlle Zask. *Expérience et nature*. Paris: Gallimard, 2012. P 267.

²³ Barthes, Roland. « L'effet de réel ». *Communications* 11, n° 1 (1968): 84-89.
doi:10.3406/comm.1968.1158, p. 85-86

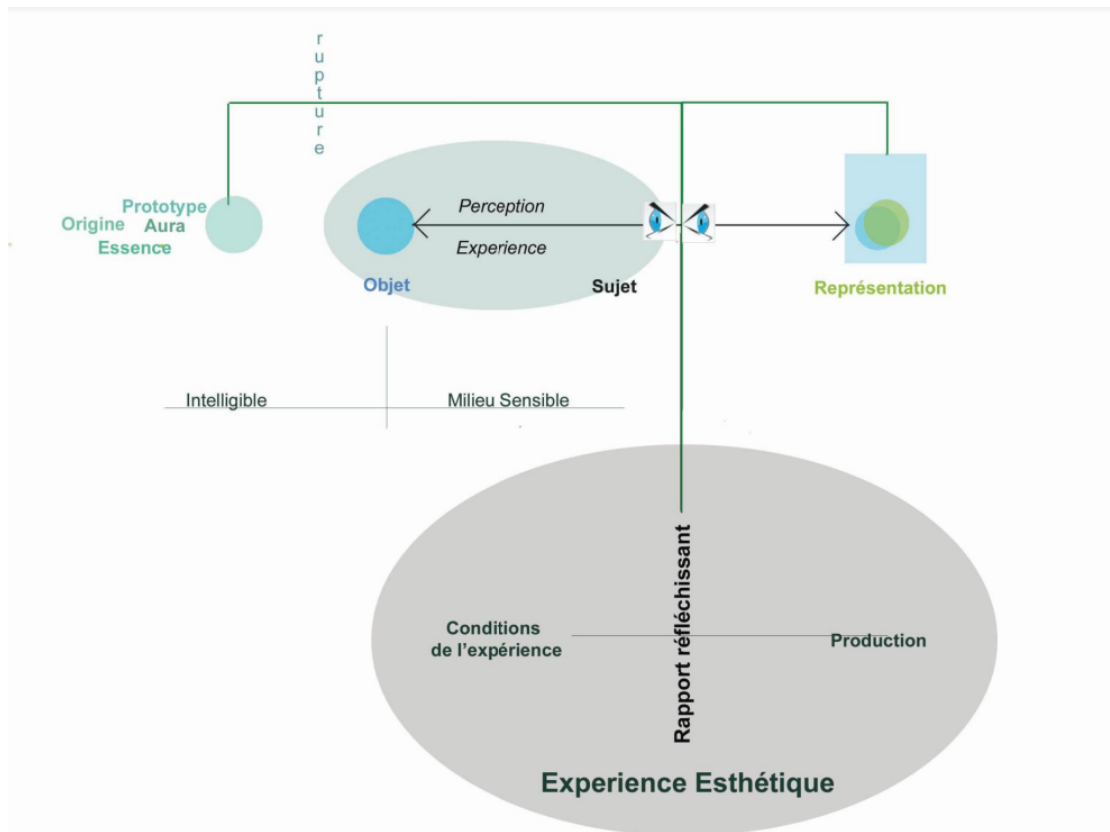
²⁴ « *TERRITOIRES ESTHETIQUES est un domaine de recherches explorant les nouvelles formes d'une esthétique contemporaine qui émerge dans l'espace public à travers l'art, les environnements paysagers, le design environnemental, les événements culturels.* » <https://territoiresthetiques.com/>.

²⁵ Bouchier, Martine. « Diagrammes | territoire Esthétiques ». Consulté le 23 janvier 2017.
<https://territoiresthetiques.com/productions/diagramme/>.

²⁶ *Ibidem*, diagrammes 1 et 2

²⁷ *Ibidem*, diagramme 3

²⁸ *Ibidem*



« Ce diagramme schématise le système de relations engagé par l'expérience esthétique d'un objet placé dans un milieu sensible. Il met en scène un sujet représenté par un œil qui perçoit un objet quelconque. Cette expérience première ouvre deux perspectives, l'une allant vers les conditions de l'expérience, une origine idéale, une essence, un prototype, la seconde, allant vers l'engendrement d'un double de l'objet, à partir d'une opération de traduction de ce que le sujet ressent en percevant la chose sensible, la production d'un équivalent (en mots, en images...), mental ou concret, plus ou moins fidèle, qui peut aller du reflet à l'allégorie.

Bouchier Martine, <https://territoiresthetiques.com>

Premièrement, comme l'indique Bruno Latour, la notion de nature est aujourd'hui mise à mal, la plupart des objets qui composent notre environnement sont en réalité des *hybrides* qui varient incessamment, passant du statut de sujet à celui d'objet en fonction des situations. La plante en pot est un exemple caractéristique de sujet vivant appartenant pleinement à l'environnement domestique mais qui régresse au statut d'objet de consommation que l'on jette sitôt apparus les premiers signes de dépérissement. Pour Bruno Latour²⁹, « le dualisme nature/société est [même] indispensable aux modernes afin qu'ils puissent justement accroître l'échelle des mixtes entre les objets et les sujets » et fabriquer en quantité des « hybrides », des « quasi objets ». La nature urbaine, considérée du point de vue anthropocentré qui est encore le nôtre, relève de ces quasi-objets. Objets d'esthétique plus que sujets agissants, les arbres d'alignement, comme les plantes de balcon, ne sont ni tout à fait naturels, puisque nous les produisons, ni tout à fait artificiels, puisque ils relèvent

²⁹ Latour, Bruno. *Nous n'avons jamais été modernes: essai d'anthropologie symétrique*. Nachdr. Paris: Editions La Découverte [u.a.], 2010, p 62.

de la *phusis* qui détermine leur croissance, leur vie et leur mort. A ce titre, le cas du mur végétal évoqué en introduction, constitue le *quasi-objet* par excellence, à la fois fabriqué par la main de l'homme et vivant, de façon autonome, il abrite une communauté d'individus végétaux qui perçoivent et agissent chacun à sa mesure : racines cheminant à la recherche d'eau et de nourriture, tiges grimpant en quête d'accrochages, feuillages cherchant le soleil ou au contraire se protégeant de rayons trop directs, efflorescences séduisant les insectes pollinisateurs...

Deuxièmement, l'avancée des connaissances en éthologie du XX^e siècle, notamment celles portées par Konrad Lorenz³⁰ et récemment vulgarisées par Jean Claude Ameisen³¹, montre que la faculté d'apprécier et de juger n'est pas spécifique au genre humain mais qu'elle concerne une grande partie des organismes vivants. Ce nouveau regard, porté par l'humanité sur les êtres vivants qui l'entourent, se constitue à partir multiples points de vue. Le sociologue Bruno Latour,³² en revenant sur les conditions de la modernité apparente laisse entrevoir la possibilité de réintégrer les êtres humains dans la communauté du vivant, l'anthropologue Philippe Descola³³ montre que certaines sociétés humaines ont toujours dépassé l'opposition occidentale entre *Nature et Culture*, le géographe orientaliste Augustin Berque et avant lui, le naturaliste japonais Kinji Imanishi³⁴, suggèrent un rapport de l'humanité au monde fondé non sur l'opposition entre nature et humanité mais sur un tissu de continuités et de relations multiples en constante évolution.

Ce double déplacement du regard, vis-à-vis de la notion de nature et vis-à-vis des êtres qui la constituent donne naissance à la possibilité d'une esthétique qui relèverait du vivant dans son ensemble et non plus exclusivement du genre humain.

Une vision écocentrée de la nature

Il est loin le temps de Jean Jacques Rousseau³⁵ où pouvait se déployer l'idée d'un état de nature originel. L'anthropologie a montré que même dans les conditions les plus extrêmes, « *dans le Grand Nord, comme en Amérique du Sud, la nature ne s'oppose pas à la culture mais elle la prolonge et l'enrichit dans un cosmos où tout s'ordonne aux mesures de l'humanité*³⁶ ». L'anthropologue Marilyn Strathern³⁷ dira à propos des habitants du pays Hagen, « *Pas de nature, pas de culture* »³⁸. C'est pourtant sur l'opposition nature-culture et

³⁰ Lorenz, Konrad, Frédéric de Towarnicki, et Dominique Lestel. *De petits points lumineux d'espoir entretiens*. Paris: Éd. Payot & Rivages, 2009.

³¹ Ameisen, Jean-Claude. *Sur les épaules de Darwin: je t'offrirai des spectacles admirables*. Arles: Actes Sud, 2015, P224.

³² Latour, *Op. Cit.*

³³ Descola, Philippe. *Par-delà nature et culture*. Bibliothèque des sciences humaines. Paris, Gallimard, 2005.

³⁴ Imanishi, Kinji, Anne-Yvonne Gouzard, Hiroyuki Takasaki, Pamela J Asquith, et Baptiste Lanaspeze. *Le monde des êtres vivants une théorie écologique de l'évolution*. Marseille: Éditions Wildproject, 2011.

³⁵ Rousseau, Jean-Jacques, Jean-François Braunstein, et Jean Deprun. *Discours sur l'origine de l'inégalité*. Les intégrales de philo 17. Paris: Nathan, 1981.

³⁶ Descola, Philippe. *Par-delà nature et culture*. Bibliothèque des sciences humaines. Paris : NRF : Gallimard, 2005, p.34.

³⁷ Mac Cormack, Carol P., et Marilyn Strathern, éd. *Nature, culture, and gender*. Cambridge [Eng.]; New York : Cambridge University Press, 1980, p.174-222.

³⁸ *ibidem*

sur la discrimination, jusque dans les structures langagières, du sujet et de l'objet que s'est construite la modernité. L'inversion de perspective proposée - *écocentrée*, voire comme évoqué plus haut, *évoquée* et non plus *anthropocentrée* - qui considère la part du vivant agissant plutôt que celle de l'objet agi, conduit désormais à considérer l'animal et la plante comme des habitants à part entière évoluant dans des milieux caractérisés par un gradient d'artificialisation³⁹. Cette capacité du vivant à « habiter » de façon « naturelle » c'est-à-dire sans intervention humaine, est étudiée par l'écologie fonctionnelle⁴⁰ qui attribue aux êtres vivants des traits, on parle de traits fonctionnels adaptés à leurs conditions de vie et d'habitat⁴¹.

L'adoption d'un point de vue écocentré dévoile de nouveaux enjeux, notamment philosophiques et économiques pour la conception des villes en tant qu'environnement et milieu de vie pour des communautés biotiques désormais voulues aussi diverses que possible. Tout d'abord, adopter un point de vue écocentré permet de modifier en profondeur la compréhension de l'écosystème urbain dans lequel nous sommes partie prenante. Ce changement de point de vue est fondamental pour la mise en œuvre de la transition écologique, c'est-à-dire pour l'introduction de l'écologie dans l'aménagement du cadre de vie. Le succès des initiatives participatives en faveur du végétal en milieu urbain comme les jardins partagés ou, à Paris depuis 2015, du « permis de végétaliser », atteste des changements à l'œuvre dans notre vision de la nature en ville. Les résultats produits par ce nouvel engouement pour la végétalisation des centres urbains tendent à montrer que le succès de la transition écologique dépendra peut-être moins des progrès des technosciences que d'une évolution en profondeur de la pensée commune vers un rapport de partage, non plus de domination, du monde qui nous entoure.

D'autre part, il est notable qu'une nature urbaine plus autonome coûterait moins cher. Elle serait plus présente par conséquent et plus bénéfique au bien-être de tous. Les murs végétaux peuvent à ce titre être considérés comme représentatifs des questions économiques posées par la nature en ville. Les technologies actuelles mobilisées pour la mise en œuvre de la végétation verticale sont coûteuses et font peu appels au fonctionnement écologique autonome. A partir de l'étude des dispositifs existants⁴² on estime qu'une renaturalisation du fonctionnement végétal permettrait de transformer de façon avantageuse l'économie générale de ces dispositifs en diminuant les coûts d'entretien qui font aujourd'hui obstacle à leur diffusion.

³⁹ Clergeau, Philippe, éd. *Ville et biodiversité: les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*. Collection Espace et territoires. Rennes : Presses Univ. de Rennes, 2011, p141-153.

⁴⁰ Lavaurel, Sandra, *L'écologie Fonctionnelle Pour Comprendre La Dynamique de La Biodiversité et Le Fonctionnement Des Écosystèmes*. http://public.weconext.eu/academie-sciences/2014-01-21/video_id_002/index.html#diapo013, accessed January 15, 2017.

⁴¹ Le travail de domestication plus ou moins consciemment sur le vivant non humain qui nous entoure procède de façon séculaire par la sélection des traits souhaités au détriment de ceux jugés inopportuns. En cela, l'homme se substitue à la sélection naturelle et artificialise un environnement dans lequel l'hybride à valeur de règle, influençant partout les dynamiques de fonctionnement inter espèces.

⁴² Voir à ce sujet le projet de recherche en cours « *Ecoville. La végétalisation des murs et des rues comme outil de résilience urbaine ?* », réunissant neuf entités partenaires (UMR CESCO, MNHN Paris, UMR LADYSS, CNRS Paris 1, UMR IESS- CNRS- INRA- IRD- UPCM –UPEC- UP7, UMR LGP CNRS Paris 1, XLGD architectures, TOPAGER, APUR, IRSTV, Plantes & cité), et porté par Philippe Clergeau du Muséum National d'Histoire Naturelle.

L'esthétique du vivant

Ce qui fonde *l'esthétique du vivant*, c'est-à-dire l'élargissement de la capacité d'appréciation esthétique jusqu'ici considérée propre au genre humain à une large part de la communauté biotique, tient dans l'acception physiologique de la notion d'esthétique située au sein des organismes vivants, en amont des significations liées à l'art. Les organes sensoriels qui parcourent notre main et ceux qui innervent une feuille de mimosa sont différents, les modalités perceptives et les capacités de mémorisation de l'humain et du végétal le sont tout autant. Tous deux ont cependant en commun une partie des modalités fonctionnelles qui régissent leurs organismes respectifs. En 1985, le psychologue Endel Tulving⁴³ a montré que la mémoire peut être divisée en trois niveaux allant du plus élémentaire au plus sophistiqué, la mémoire procédurale, la mémoire sémantique et la mémoire épisodique. Il est aujourd'hui établi que les végétaux seraient dotés d'une « mémoire » *anoétique* et procédurale alors que la nôtre relèverait d'un niveau de conscience supérieur, sémantique et épisodique⁴⁴. Dès lors qu'un organisme vivant est capable de discerner et de mémoriser différents types de sensations, comme par exemple le toucher, et de réagir en conséquence⁴⁵, alors la mise en relation du sensible et d'un mode de mémorisation, aussi élémentaire soit-il, consiste en une appréciation esthétique qui va orienter l'action ou la réaction face à une stimulation extérieure. *L'esthétique du vivant* caractérise ainsi la capacité du vivant au discernement de ce qui lui est agréable ou déplaisant, profitable ou dangereux, en s'appuyant sur les organes sensoriels qui régissent sa relation au milieu et sur sa capacité de mémorisation, donc de représentation des expériences passées.

L'esthétique du vivant va au-delà de la vision mécaniste de l'action-réflexe prônée par le modèle Pavlovien. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux de Jakob Von Uexküll⁴⁶ qui, dès les années cinquante, avait mis en évidence l'existence de variations comportementales fondées sur le discernement qualitatif de nombre d'animaux et se situe comme partiellement commune à la diversité du vivant. La femelle de l'oiseau jardinier perçoit et juge de la qualité et de la proposition esthétique du nid avant de faire le choix de son prétendant. De notre côté, installé devant un écran de télévision, nous percevons, à notre manière, la qualité esthétique du travail de l'oiseau. De même, lorsque nous observons la parade d'un paon ou d'un couple de flamants roses dont les cous s'entrelacent gracieusement, nous y accordons une valeur esthétique⁴⁷ et ce alors que ces manifestations comportementales ne nous sont pas destinées. Autrement dit, il existe dans l'environnement perceptible une zone de tuilage des milieux humains et non humains dans laquelle chaque individu, pour des « raisons⁴⁸ » qui

⁴³ Tulving, Endel. « Episodic and semantic memory: Where should we go from here? » *Behavioral and Brain Sciences* 9, n° 03 (1986): 573–577. Consulté le 28 avril 2017, http://journals.cambridge.org/article_S0140525X00047257.

⁴⁴ Chamovitz, Daniel, Jean-Marie Pelt, et Jeremy Oriol. *La plante et ses sens*. Paris : Buchet Chastel, 2014, p. 160.

⁴⁵ *Ibidem*, p. 78-82.

⁴⁶ Uexküll, Jakob von, Charles Martin-Fréville, et Dominique Lestel. *Milieu animal et milieu humain*. Paris : Éd. Payot et Rivages, 2010.

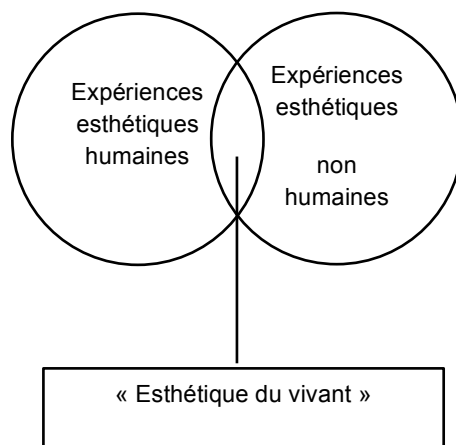
⁴⁷ Le nombre de publications scientifiques, de reportages photographiques, d'émissions grands publics, de sites internet consacrés à la vie et aux mœurs des animaux est à ce titre révélateur.

⁴⁸ La raison en tant qu'activité mentale, préside au jugement esthétique, par opposition à la « cause », propriété de l'objet perçu. Wittgenstein, Ludwig, Cyril Barrett, Rush Rhees, et Christiane Chauviré. *Leçons et conversations: sur l'esthétique, la psychologie et la croyance religieuse*. Paris : Gallimard, 1992, p. 22.

lui sont propres, est susceptible d'exercer sa faculté d'appréciation esthétique. Ainsi, non seulement l'expérience esthétique n'est-elle pas le propre d'une espèce unique mais parce qu'elle peut être partagée, au moins partiellement dans certaines de ses composantes procédurales par des espèces différentes, elle concourt à relier entre elles les espèces et leurs milieux.

Esthétique et séduction participent à la médiation interspécifique

Ainsi, dans une acception élargie, la question esthétique n'appartiendrait pas en propre à l'être humain mais serait potentiellement partagée avec d'autres êtres vivants. L'observation de la nature abonde dans ce sens, en particulier avec certaines des stratégies de reproduction mise en œuvre par les végétaux. Le principe de la pollinisation est de ce point de vue typique d'une forme de communication inter espèce. La plante, pour se reproduire, offre sa floraison à l'insecte qui vient la visiter pour en récolter le pollen sur ses étamines et au passage, en féconder le pistil avec les pollens de la fleur précédemment visitée. Est-ce une question esthétique ? Vraisemblablement, car si la fleur est peu ou mal développée elle risque de n'être pas perçue ou insuffisamment attirante pour l'insecte. Celui-ci choisira alors d'autres fleurs à visiter, ce qui sera préjudiciable à la reproduction du sujet et à travers lui, à la perpétuation de son expression génétique⁴⁹. L'esthétique qui s'exprime au moment de la mise en concurrence pour la reproduction, comme l'expression du beau mais aussi du bon, voire du gros (cf. champ lexical) non seulement concerne l'ensemble du vivant humain et non-humain mais peut être considérée comme l'une des caractéristiques médiatrice⁵⁰ du vivant dans sa capacité à communiquer.



L'esthétique du vivant désigne le tuilage des esthétiques communes à différentes espèces, ici regroupées en humaines et non humaines. Par ces relations esthétiques, les espèces communiquent entre elles et élaborent des stratégies de collaboration. En se situant à l'interface des environnements perçus, dans la zone de superposition des milieux qu'elles contribuent à qualifier, les relations esthétiques jouent ainsi un rôle déterminant dans la communication entre espèces. *L'esthétique du vivant* caractérise ce qu'aiment en commun

⁴⁹ Voir à ce sujet la théorie du Gène Egoïste qui relègue l'individu au rang de « véhicule » de son patrimoine génétique. Dawkins, Richard. *Le gène égoïste*. Paris : O. Jacob, 2003.

⁵⁰ *Op.cit.*, p. 66.

les êtres vivants, une partie de ce qu'ils partagent. Elle entre pour partie comme un indicateur comportemental dans ce que Jakob von Uexküll appelle un « *signe perceptif* »⁵¹.

Le milieu, zone d'expression de l'éco esthétique du vivant

Perception humaine et non humaine

Jacob Von Uexküll avait montré que les différences entre organes de perception conduisent les êtres vivants à appréhender des parties singulières de leur environnement. Cette différenciation est à l'origine de la notion de milieu. L'abeille évolue ainsi dans un monde, celui au « milieu duquel elle évolue », qui est certes sensiblement différent du nôtre en raison de ses capacités sensorielles (perception des ultraviolets, précision de l'appareil optique, capteurs sensoriels différents, etc.) mais pour autant non distinct, en cela qu'il existe une partie commune entre ce que perçoit l'abeille et ce que nous, êtres humains, percevons. D'autre part, William Gibson⁵² a démontré que ce qu'il appelle des « *arrangements optiques* »⁵³ était perçu par « *prélèvements* », indépendamment de tout phénomène d'interprétation et que l'ensemble des perceptions concouraient à la continuité des milieux⁵⁴ et à la fabrication du monde tel que nous le connaissons et tel que nous l'habitons. Ce dernier point conduit à interroger la notion d'habitat, d'*oïkos*, comme une entrée privilégiée pour la compréhension du fonctionnement écosystémique des milieux anthropisés.

Milieus et cohabitation : Habitat et cohabitat

Habiter, dit le philosophe Bernard Salignon, c'est faire en sorte que l'homme trouve en un lieu qu'il fait sien, le sens de sa présence au monde. Si « *dans l'habité l'intentionnalité demeure ce qui tient comme lieu idéal d'une certaine permanence* »⁵⁵, alors la cohabitation relève a fortiori de cette intentionnalité. L'architecte Philippe Madec a publié en 2004 un très joli conte sur le « *peuple de l'Eau Boueuse* », les Winnebagos⁵⁶ qui, en quelques lignes, raconte la rencontre de quatre animaux qui cherchent un lieu où habiter ensemble⁵⁷. L'idée maîtresse du conte est que pour habiter et trouver un lieu où habiter, il faut d'abord, se mettre d'accord. Cette intention de cohabitation traverse les peuples, les lieux et les époques. Elle relève d'un long courant de pensées que Catherine Larrère a décrit dans « *les philosophies de l'environnement* »⁵⁸ et qui émerge aujourd'hui au cœur des cités⁵⁹. En explorant l'hypothèse selon laquelle il serait opportun, pour le bien-être commun et pour la qualité de l'environnement, de remplacer l'idée d'une nature objérisée par celle d'une nature-

⁵¹ *Op. Cit.*, p. 87 et suivantes.

⁵² Gibson, James Jérôme, Olivier Putois, et Claude Romano. *Approche écologique de la perception visuelle*. Bellevaux : Éd. Dehors, 2014.

⁵³ *Op.cit.*, p. 129-133.

⁵⁴ *Op.cit.*, p. 365.

⁵⁵ Salignon, Bernard. *Qu'est-ce qu'habiter*. Penser l'espace. Paris : Villette, 2010, p 29.

⁵⁶ Les Winnebagos sont des indiens Nord-Américain.

⁵⁷ Madec, Philippe. *Le coyote, le petit renard, le geai et le pou*. Paris : Sujet-objet éd., 2004.

⁵⁸ *Op.cit.*

⁵⁹ L'intensité de la vie associative et des mouvements participatifs, les nouvelles formes d'action collective en milieu urbain comme en milieu rural sont représentatives de l'évolution contemporaine du commun et du vivre ensemble. Voir à ce sujet : Ndiaye, Abdourahmane, Aurélie Carimentrand, et Marie-Reine Gallard. « Les écoquartiers, territoires d'expérimentation des nouvelles utopies urbaines ? Le cas de l'habitat participatif ». *Développement durable et territoires*, n° Vol. 6, n°2, 2015.

sujet vivante, avec laquelle cohabiter, nous introduisons la possibilité d'une *écoesthétique du vivant*, c'est-à-dire d'une esthétique des êtres vivants en situation de cohabitation.

Ecoesthétique du vivant et milieu

A l'instar de Félix Guattari⁶⁰ qui élargissait la pensée écologique traditionnellement issue des sciences naturelles à trois écologies qui s'interagissent et se complètent, écologies individuelles, écologies collectives, écologies techno-environnementales, l'écoesthétique, considère les appréciations non plus rationnelles (*logos*) mais sensibles, attachées à l'habitat. L'écoesthétique vient compléter l'écologie dans la connaissance des relations du vivant à son habitat. La reconnaissance de l'écoesthétique du vivant comme une zone esthétique médiatrice commune au vivant permet de reconsidérer l'être humain dans son habitat urbain comme acteur dominant au sein d'une communauté hétérogène, complexe et plurispécifiques. On l'a vu avec Martine Bouchier, l'expérience esthétique, qui préside à la faculté de juger, naît de l'aller et retour mental entre perception et représentation. Comme l'a montré William Gibson⁶¹, ce discernement qui conditionne l'action est indépendant de la perception qui relève d'un prélèvement dans un flux d'informations. Il en résulte que la notion d'esthétique dépend de la relation dynamique entre processus cérébral, ou simplement relationnel, et organes de perception, tout en étant relativement indépendante de l'un comme de l'autre. De cette partielle dissociation de l'expérience esthétique vis-à-vis de physiologies spécifiques naît une nouvelle interprétation de la notion de *milieu*. Le milieu qu'Augustin Berque nomme « *l'écoumène* »⁶² est jusqu'ici considéré comme la partie de l'environnement au sein duquel un individu ou une espèce se situe. L'individu est alors situé au centre de l'environnement dans lequel il perçoit et agit. *L'esthétique du vivant* propose de caractériser pour partie cette notion de *milieu* en la considérant non plus uniquement autour de l'individu qui le génère mais aussi comme ce qui est au milieu de deux ou de plusieurs individus appartenant à la communauté habitante d'un même environnement. Dans cette nouvelle acception, la zone d'expression de *l'écoesthétique du vivant* désigne la partie du *milieu* qui participe au bon fonctionnement écologique d'une communauté biotique complexe. Le *milieu* n'est pas seulement ce qui distingue les habitats au sein d'un même environnement, il est aussi, pour partie ce qui les relie de façon dynamique. Parce que la capacité au raisonnement logique est plus inégalement partagée par les êtres vivants que la perception sensible, la notion d'écoesthétique, parallèle et complémentaire à celle d'écologie vient renouveler la compréhension de nos modes de cohabitation entre les organismes humains et non-humain. Parce que la convergence de fonctionnements esthétiques différents autour d'objets communs permet aux communautés vivantes de communiquer et de cohabiter, l'esthétique, science du sensible, peut être envisagée comme un territoire nouveau et stratégique des sciences écologiques. A l'inverse, la prise en compte de l'écologie scientifique devrait ouvrir, dans les sciences humaines et l'expression artistique, de nouveaux territoires de recherche.

⁶⁰ Félix Guattari. Guattari, Félix. *Les trois écologies*. Collection L'Espace critique. Paris : Galilée, 2008.

⁶¹ Gibson, James Jerome, Olivier Putois, et Claude Romano. *Approche écologique de la perception visuelle*. Bellevaux : Éd. Dehors, 2014, p 365.

⁶² *Op. cit.*, p. 53, écoumène : la terre habitée.

En considérant *l'écoesthétique du vivant*, comme un facteur de continuité des habitats entre eux et en intégrant les connaissances les plus récentes en matière d'écologie fonctionnelles, un champ d'étude interdisciplinaire nouveau s'ouvre ainsi à l'écologie urbaine. Les nouveaux murs végétalisés constituent à ce titre des figures archétypiques de l'écosystème urbain contemporain. Parce qu'ils accueillent le végétal, maillon fondamental de la chaîne alimentaire et déterminant pour la constitution des milieux interspécifiques, au plus près de l'habitat humain, ils donnent naissance à des dispositifs hybrides mêlant artefacts et fonctionnements naturels. Ces habitats ne sont pas encore conçus avec la pleine conscience des potentialités offertes par la mise en relation des communautés biotiques. Pour cela, et afin d'assurer le maintien dans les citées de *services écosystémiques* pérennes dans un cadre économique maîtrisé, les figures tutélaires de l'urbaniste, du paysagiste de l'architecte et du jardinier doivent évoluer. Proposer des artefacts bâtis, et des aménagements végétalisés qui soient susceptibles de favoriser les phénomènes de cohabitations interspécifiques, demande plus que jamais la mise en place et la coordination de dispositifs conceptuels pluridisciplinaires mais aussi l'invention de nouvelles méthodes de programmation, de conception et de gestion. Loin des visions mécanistes et manifestement peu pérennes produites par l'anthropocentrisme, l'enjeu pour *l'écoesthétique du vivant* est de participer à l'enrichissement des connaissances en écologie urbaine sur le fonctionnement du vivant en milieu bâti. Ces connaissances auront pour finalité de générer des modalités de cohabitations durables d'avantage tournées vers la collaboration dynamique entre êtres vivants que vers l'exploitation à sens unique de la nature par l'homme.

Xavier Lagurgue, Septembre 2017

Bibliographie

- Ameisen, Jean-Claude. *Sur les épaules de Darwin: je t'offrirai des spectacles admirables*. Arles: Actes Sud, 2015
- Ameisen, Jean-Claude. *Sur les épaules de Darwin les battements du temps*. Arles: Actes Sud, 2014.
- Barthes, Roland. « L'effet de réel ». *Communications* 11, n° 1 (1968): 84-89.
doi:10.3406/comm.1968.1158.
- Berque, Augustin. *Milieu et identité humaine: notes pour un dépassement de la modernité*. Paris: Ed. Donner lieu, 2010.
- Blanc, Patrick, et Véronique Lalot. *Le mur végétal: de la nature à la ville*. Neuilly-sur-Seine: Michel Lafon, 2008.
- Blanc, Nathalie. *Les nouvelles esthétiques urbaines*. Collection Émergences. Paris: Armand Colin, 2012.
- Bouchier, Martine. « Territoires esthétiques »
http://www.crh.archi.fr/IMG/pdf/terest_presentation_2015-2016.pdf.
<https://territoiresthetiques.com>.
- Bouchier, Martine. « Diagrammes I territoires esthétiques ». Consulté le 23 janvier 2017.
<https://territoiresthetiques.com/productions/diagramme/>.
- Boutefeu, Emmanuel, Plan Urbanisme construction architecture, CERTU, Centre d'études sur les réseaux l'urbanisme et les constructions publiques (France). *La demande sociale de nature en ville: enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise*. La Défense: Plan urbanisme construction architecture, 2005.
- Brundtland, Gro Harlem, Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 2005 Notre avenir à tous. Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec: Éditions Lambda.
- Chamovitz, Daniel, Jean-Marie Pelt, et Jeremy Oriol. *La plante et ses sens*. Paris: Buchet Chastel, 2014.
- Chomarat-Ruiz, Catherine. *Nature urbaine en projets*. Paris: Archibooks + Sautereau, 2014.
- Clergeau, Philippe, éd. *Ville et biodiversité: les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*. Collection Espace et territoires. Rennes: Presses Univ. de Rennes, 2011.
- Darwin, Charles, Daniel Becquemont, Edmond Barbier, et Jean-Marc Drouin. *L'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle, ou, La préservation des races favorisées dans la lutte pour la vie*. Paris: Flammarion, 2008.
- Dawkins, Richard. *Le gène égoïste*. Paris: O. Jacob, 2003.
- Dewey, John, Jean-Pierre Cometti, et Joëlle Zask. *Expérience et nature*. Paris: Gallimard, 2012.
- Descola, Philippe. *Par-delà nature et culture*. Bibliothèque des sciences humaines. Paris, NRF : Gallimard, 2005.
- Gibson, James Jerome, Olivier Putois, et Claude Romano. *Approche écologique de la perception visuelle*. Bellevaux: Éd. Dehors, 2014.
- Guattari, Félix. *Les trois écologies*. Collection L'Espace critique. Paris: Galilée, 2008.
- Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, et Claude Khodoss. *Esthétique*. Paris: Presses Universitaires de France, 1984.
- Imanishi, Kinji, Anne-Yvonne Gouvard, Hiroyuki Takasaki, Pamela J Asquith, et Baptiste Lanaspese. *Le monde des êtres vivants une théorie écologique de l'évolution*. Marseille: Éditions Wildproject, 2011.
- Kant, *Critique du Jugement Beau Sublime Ed 1846*. Paris: Hachette Livre-Bnf, 2012.
- Larrère, Catherine. *Les philosophies de l'environnement*. 1. éd. Philosophies 85. Paris: Presses Univ. de France, 1997.
- Latour, Bruno. *Nous n'avons jamais été modernes: essai d'anthropologie symétrique*. Nachdr. Paris: Editions La Découverte [u.a.], 2010.

- Lavaurel, Sandra, *L'écologie Fonctionnelle Pour Comprendre La Dynamique de La Biodiversité et Le Fonctionnement Des Écosystèmes*. http://public.weconext.eu/academie-sciences/2014-01-21/video_id_002/index.html#diapo013
- Lorenz, Konrad, Frédéric de Towarnicki, et Dominique Lestel. *De petits points lumineux d'espoir entretiens*. Paris: Éd. Payot & Rivages, 2009
- Mac Cormack, Carol P., et Marilyn Strathern, éd. *Nature, culture, and gender*. Cambridge [Eng.]; New York: Cambridge University Press, 1980.
- Madec, Philippe. *Le coyote, le petit renard, le geai et le pou*. Paris: Sujet-objet éd., 2004. « Millennium Ecosystem Assessment ». Consulté le 12 octobre 2016. <http://millenniumassessment.org/en/SlidePresentations.html>.
- Musy, Marjorie. *Une ville verte: les rôles du végétal en ville*. Édité par Quae. Collection Synthèses. Versailles: Éditions Quae, 2014.
- Ndiaye, Abdourahmane, Aurélie Carimentrand, et Marie-Reine Gallard. « Les écoquartiers, territoires d'expérimentation des nouvelles utopies urbaines? Le cas de l'habitat participatif ». *Développement durable et territoires*, n° Vol. 6, n°2, 2015.
- Parret, Herman. 1992. « De Baumgarten à Kant: sur la beauté ». *Revue Philosophique de Louvain* 90 (87): 317-43. En ligne le 28 avril 2017, http://www.persee.fr/doc/phlou_0033841_1992_num_90_87_6745.
- Rousseau, Jean-Jacques, Jean-François Braunstein, et Jean Deprun. *Discours sur l'origine de l'inégalité*. Les intégrales de philo 17. Paris: Nathan, 1981.
- Salignon, Bernard. *Qu'est-ce qu'habiter*. Penser l'espace. Paris: Villette, 2010.
- Sarrazin, François, et Jane Lecomte. « Peut-on dépasser l'anthropocentrisme dans nos regards sur la biodiversité - sfecologie.org ». Consulté le 19 octobre 2016. <https://www.sfecologie.org/regard/r59-sarrazin-lecomte-anthropocentrisme>
- Tulving, Endel. « Episodic and semantic memory: Where should we go from here? » *Behavioral and Brain Sciences* 9, n° 03 (1986): 573–577. Consulté le 28 avril 2017, http://journals.cambridge.org/article_S0140525X00047257.
- Uexküll, Jakob von, Charles Martin-Fréville, et Dominique Lestel. *Milieu animal et milieu humain*. Paris: Éd. Payot et Rivages, 2010.
- Waal, F. B. M. de. *L'âge de l'empathie: leçons de la nature pour une société solidaire*. Arles [France]; [Montréal: Actes sud; Leméac, 2011.
- Waal, F. B. M. de. *Sommes-nous trop « bêtes » pour comprendre l'intelligence des animaux?* Paris: Les liens qui libèrent, 2016.
- Wittgenstein, Ludwig, Cyril Barrett, Rush Rhees, et Christiane Chauviré. *Leçons et conversations: sur l'esthétique, la psychologie et la croyance religieuse*. Paris: Gallimard, 1992.